



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 101336

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur la convention qui doit être passée entre l'État et les fournisseurs d'accès à Internet. Celle-ci n'a toujours pas été mise en place malgré les demandes répétées de l'opérateur Free. Cet opérateur a commencé à faire de la résistance légale à Hadopi en le contraignant à un long traitement manuel des renseignements nécessaires pour traquer les pirates et ainsi leur envoyer des messages d'avertissement. Free affirme que, sans cadre complet, il est prématuré de collaborer avec la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et de la protection des droits sur Internet et ainsi restreindre la création, les libertés individuelles. Il aimerait savoir où en est la mise en place de cette convention.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101336

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er mars 2011, page 1904

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)